Gamme HYGIELAND®

INDICATEUR BLEU DE TRAITEMENT

A.M.M N°2020197*
Classement toxicologique : néant

APPLICATIONS

Colorant bleu destiné à visualiser momentanément les traitements herbicides, fongicides et régulateurs de croissance.
Permet d'éviter les manques et les surdosages lors des traitements phytosanitaires.
S'utilise sur les pelouses, les gazons d'ornement, les terrains de sport et de golf, sur les trottoirs, les allées de parcs, de jardins, les bords de route, sur les massifs ornementaux…

DESCRIPTION

Aspect : liquide bleu
Composition : 260,75 g/l de colorant bleu brillant (acide blue 9)

PROPRIETES

- **INDICATEUR BLEU** colore les bouillies contenant des désherbants totaux ou sélectifs, des fongicides ou des régulateurs de croissance.
- Reverdit momentanément les taches de gazon jauni.
- Optimise l'efficacité du traitement en évitant les manques et les surdosages par chevauchement des passages (d'où économie de temps et de produit).
- Sécurise le traitement en visualisant et en délimitant les zones traitées.
- Facilite la reprise du traitement après interruption.
- Permet de visualiser et de repérer les traitements localisés ou par taches, notamment dans le cas de traitements de rattrapage avec un désherbant foliaire ou de traitement sur des surfaces irrégulières.
- Permet de détecter facilement des défaillances du système de pulvérisation ou des fuites et de visualiser les pulvérisations accidentelles sur des végétaux à préserver, sur la peau ou les vêtements de l'applicateur.
- La coloration bleue du sol ou des végétaux est visible quelques jours, de 24 à 72 heures, en fonction du support, de la concentration en colorant dans la bouillie, de la pluviométrie et de l'ensoleillement.
- Elle disparaît sous l'action de l'eau (pluie ou arrosage) et sous l'action de la lumière.
- **INDICATEUR BLEU** est compatible avec la majorité des produits utilisés en espaces verts et avec tous les produits de la gamme HYGIENA. En cas de doute, procéder à un test préalable sur une petite quantité.
- Utilisable avec tout type de pulvérisateur (tracté, porté ou à dos).

SECURITE

INDICATEUR BLEU est totalement biodégradable et sans classement toxicologique.
Fiche de données de sécurité disponible sur le site web d'HYGIENA.

MODE D'EMPLOI

Epoque d'utilisation :
INDICATEUR BLEU s'utilise toute l'année en fonction des différents traitements.

37, rue Armand Thibaut – BP 94
21603 LONGVIC Cedex
TEL : 03 80 68 44 90 - FAX : 03 80 68 44 91
E.mail : hygiena@hygiena.fr
Site web : www.hygiena.fr

Doses homologuées :
Adjuvant pour bouillie fongicide : 0,25 l/hl
Adjuvant pour bouillie herbicide : 0,25 l/hl
Adjuvant pour substance de croissance : 0,25 l/hl

Doses d'utilisation :

Situation	Volume de bouillie	Dose d'INDICATEUR BLEU
Sol nu ou faiblement enherbé	10 L 100 L 400 L	5 à 10 ml 50 à 100 ml 200 à 400 ml
Gazon ras (green)	10 L 100 L 400 L	5 à 10 ml 50 à 100 ml 200 à 400 ml
Stade, pelouse de parc	10 L 100 L 400 L	10 à 20 ml 100 à 200 ml 400 à 800 ml
Végétation très développée (friche)	10 L 100 L 400 L	15 à 25 ml 150 à 250 ml 600 à 1 000 ml

Les doses indiquées ci-dessus seront à ajuster en fonction des paramètres suivants :

a) Le type de sol à traiter : gazon (selon la hauteur de l'herbe), sol nu ou enherbé, zones perméables ou imperméables, etc…
b) La quantité d'eau appliquée par hectare.
c) La végétation : le résultat sera différent selon la couleur de la végétation, sa hauteur et sa densité.
d) Si on utilise des pulvérisateurs bas volume (200 à 600 l/ha), il est nécessaire d'augmenter la dose d'**INDICATEUR BLEU** pour que l'application reste visible.

En cas de doute, utiliser la quantité préconisée la plus faible et ajouter si nécessaire une quantité supplémentaire d'**INDICATEUR BLEU**

Conseils d'utilisation :
Remplir partiellement d'eau le pulvérisateur. Ajouter le produit phytosanitaire puis la dose d'**INDICATEUR BLEU.** Compléter le remplissage avec l'eau.

Les bonnes pratiques

- Respecter les usages et les dosages du produit.
- Pour minimiser les reliquats, calculer la quantité exacte de produit en fonction de la surface à traiter.
- Régler et étalonner le matériel, choisir la buse adaptée au traitement.
- Rincer les bidons, leurs bouchons et les doseurs trois fois et verser les eaux de rinçage dans la cuve.
- Epandre les eaux de rinçage des matériels d'application (pulvérisateurs, cuves) sur une surface perméable traitée ou à traiter.
- Eliminer les bidons selon la législation en vigueur.

RECOMMANDATIONS

Ne pas utiliser sur des cultures destinées à la consommation.
Ne pas traiter par temps de pluie, de vents forts ou de fortes chaleurs.
Ne pas pulvériser à proximité immédiate d'une étendue d'eau.
Ne pas appliquer sur des surfaces dures poreuses (risque d'une coloration durable).
Stocker à l'abri du gel.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Conserver hors de portée des enfants. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

CONDITIONNEMENT

- Réf 1202 : carton 3 X 1 L

*Détenteur de l'homologation : PFC LONGVIC (I.C 001)